Initiales du président

Initiales de la directrice

Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS
ÉCOLE BAIE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la onzième séance du Conseil d'établissement tenue le mercredi 2 septembre 2026 à 19h00, à l'école de la Baie-Saint-François.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Parents

- Charlène Poirier ☒
- Julie Gervais ☒
- Diego Baus ☒
- Jocia Legault ☒
- Simon Jeanneau ☒
- Vincent Tessier ☒
- David Landry – substitut ☐
- Stéphanie Julien – substitut ☐
- Kathleen Boyer - substitut ☒
- Gilles Diwouta - substitut ☐

Équipe École

- Marie-Ève Brière ☒
- Cindy Leclerc ☐
- Amy Stolecki ☐
- Yurisan Posada (en lieu de Marie-Ève Dumouchel) ☒
- Carine Girard ☒
- Martin Laferrière ☒
- William Vigneault – substitut ☐
- Mélissa Bougie - substitut ☐
- Jasmin Lecompte – substitut ☐
- Mylène Métivier - substitut ☐

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

- Patrick Benoit, directeur ☒
- Maxime Denicourt-Ballard, association étudiante ☒
- ☐

Initiales du président --------- Initiales de la directrice	***Procès-verbal*** ***Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'école de la Baie-Saint-François***

	1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM (61 LIP)
	Mme Charlène Poirier, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h04.
	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
	Il est proposé par Mme Yurisan Posada appuyé par M. Simon Jeanneau d'adopter l'ordre du jour de la séance, soit adopté sans modification.
CÉ #25-26-09-50	ADOPTÉE À l'UNANIMITÉ.
	3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 juin 2026
	Il est proposé par Mme Jocia Legault, appuyé par Mme Carine Girard et résolu:
	QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 25 juin 2026 soit adopté tel que soumis.
CÉ #25-26-09-51	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
	4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
	Nous confirmons que la possibilité d'ajouter un uniforme à l'effigie des équipes sportives fournies par RaphaëlU sera discutée en comité uniforme puis avec l'équipe-école.
	Comme résolu lors de la rencontre du 25 juin, nous discutons à propos de quel comité se verra attribuer le montant résiduel du budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026. Il est évoqué que le comité de la cérémonie des finissants reçoive pour cette année ce montant, tout en nommant la possibilité de faire varier le comité recevant un autre montant résiduel potentiel dans une année ultérieure.
	Il est proposé par Mme Julie Gervais et appuyé par M. Simon Jeanneau et résolu QUE le montant résiduel du budget de fonctionnement du CÉ 2025-26 soit attribué au comité de la cérémonie des finissants.
CÉ #25-26-09-52	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026-2027 - PLANIFIER

L'assemblée générale aura lieu le mardi 15 septembre à 18h30.

Les parents dont les postes tomberont vacants sont Mme Julie Gervais, M. Diego Baus et Mme Charlène Poirier. Ce sera donc 3 mandats de 2 ans.

6. RAPPORT ANNUEL – ADOPTER

M. Diego Baus interroge quant aux moyens qui seront mis en place afin de redresser la courbe de succès, notamment en ce qui a trait au français. M. Patrick Benoit nomme les actions prévues, entre autres une augmentation du nombre de périodes d'enseignement du français dans certains cursus et l'utilisation de la COP afin de consulter plus largement les professionnels impliqués.

On souligne que ces statistiques sont décevantes, mais pas inacceptables et que les résultats locaux correspondent à ceux des autres établissements de la région.

Dû aux modifications qui seront faites au rapport, celui-ci sera adopté lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

7. AGRANDISSEMENT – INFORMER

Selon la situation actuelle, l'école NDLP devrait quitter les locaux de l'agrandissement vers la fin du mois d'octobre. Alors que les élèves pourront entamer l'utilisation des nouveaux locaux quelques jours plus tard au cours du mois de novembre afin de préparer les locaux adéquatement.

M. Benoit a informé la direction du CSS des défis qu'implique cette situation qui s'étire depuis longtemps.

Les élèves du primaire ont eu un horaire modifié afin d'éviter que les jeunes des 2 écoles se côtoient le moins possible. De plus, 4 gardiens de sécurité ont été embauchés pour faciliter la circulation et la sécurité.

On note que la cohabitation se passe bien jusqu'à maintenant.

M. Benoit indique qu'il envisage ouvrir un espace dîner aux élèves de l'EBSF puisque tout va bien jusqu'ici. De plus, la direction de NDLP souligne que les jeunes du secondaire sont très respectueux dans cette situation.

Concernant l'alternance des heures de dîners, elles sont fixes tant que NDLP est présent et ces semaines seront reprises lorsque les locaux seront récupérés.

Aucune précision n'a été offerte par le CSS quant aux défis de construction.

Le déménagement se fera dans l'ordre suivant : GADAF, classe aux 3e étage, art dramatique et finalement musique, puisque cette matière est actuellement enseignée dans son local actuel.

Le réaménagement des locaux initialement prévu avec l'agrandissement a tout de même été mis en place pour la rentrée 2026 afin d'être le plus prêt possible pour profiter des nouveaux locaux.

8. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public présent.

9. ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES - APPROUVER

9.1 Dérogation à l'horaire pour un dîner allongé – mardi 1er septembre 2026 – Tous les élèves de l'école

9.2 Dérogation à l'horaire pour les équipes sportives, culturelles Broncos au RSEQ Montérégie et/ou autres organismes – Durant l'année scolaire 2026-2027 – Les élèves qui participent à ces activités

9.3 Dérogation à l'horaire pour la fête de rentrée – vendredi 11 septembre 2026 en après-midi – tous les élèves de l'école

9.4 Voyage à Boston – 14 au 16 mai 2027 – Environ 50 élèves de 4e secondaire

Il est proposé par Mme Julie Gervais et appuyé par Mme Carine Girard et résolu: QUE les demandes de sorties et de campagnes de financement soient adoptées telles que soumises.

CÉ #25-26-09-53

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. AUTRES POINTS

10.1 Soirée d'accueil

Cette première soirée d'accueil fut trop chargée et de longues files d'attente ont été vécues. Certains postes de prises de photos sont tombés en panne, dus à la mise hors service de serveur à la CSS en soirée.

On note 2 goulots d'étranglement majeurs qui ont causé ces files d'attente.

On reconnaît les manquements de la soirée et assure que l'an prochain des ajustements seront mis en place.

10.2 Groupe PEI Transitoire

Mme Julie Gervais souligne que l'entente du PEI transitoire avec groupe fermé n'a pas été respectée malgré des choix d'options similaires dans le but de rester ensemble. Cette situation désole beaucoup les jeunes qui se sont suivis durant 4 ans et qui ne pourront finir leur passage ensemble. Un peu plus d'une dizaine de jeunes auraient demandé de pouvoir rester ensemble.

M. Benoit souligne les contraintes d'avoir un groupe fermé et que ce n'était pas l'ensemble du groupe qui souhaitait rester ensemble, ce qui rend cette tâche extrêmement difficile pour l'organisation scolaire. La décision fut ultimement prise d'ouvrir le groupe tout en tentant de garder un noyau ensemble, ce qui, ultimement s'est avéré impossible à réaliser. Il souligne aussi que la maquette avait été approuvée par le CÉ en prévision de cette année sans la présence d'un groupe fermé PEI transitoire.

M. Simon Jeanneau propose que le CÉ adresse une lettre aux jeunes anciennement inclus dans le groupe du PEI afin de présenter des excuses et explications sur les raisons expliquant l'impossibilité de respecter l'entente initiale. On fait valoir qu'il est difficile de l'engager au nom de toutes les personnes représentées. Nous prendrons quelque temps de réflexion et tous sont invités à communiquer avec la présidence et la direction au besoin. Un retour sera fait à la prochaine rencontre du CÉ.

10.3 Liste des effets scolaires GADCL et GADG – APPROUVER

Lors de l'approbation des listes d'effets l'an dernier, il n'y avait pas d'enseignant titulaire pour ces groupes. Les listes ont maintenant été fournies à la direction, donc doivent être approuvées par le CÉ.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Brière et appuyé par M. Martin Laferrière et résolu: QUE les listes des effets scolaires pour 2026-2027 des classes de GADCL et GADG soient adoptées telles quelles.

CÉ #25-26-09-54 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET PROCHAIN(E) SECRÉTAIRE

La date de la prochaine séance du conseil d'établissement sera établie lors de l'assemblée générale le mardi 15 septembre 2026 à 18h30 et le(la) secrétaire sera nommé(e) lors de cette rencontre.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Marie-Ève Brière, appuyé par Mme Yurisan Posada et résolu:

QUE la séance soit levée à 20h51.

CÉ #25-26-09-55 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(signature) Charlène Poirier	(signature) Patrick Benoit